

Charte des auteurs du pan poétique des muses

Article 1

L'auteur s'engage à respecter la propriété intellectuelle et les lois françaises régissant les droits d'auteurs respectés par la revue.

Article 2

L'auteur s'engage à ne pas adresser d'attaques personnelles aux membres de l'équipe de la revue. Cela provoque la censure ou la suppression immédiate de son texte.

Article 3

L'équipe réserve le droit de modifier, modeler, censurer, etc. les textes soumis à la publication et l'auteur s'engage à accepter les modifications demandées. Les conflits de cet ordre peuvent être réglés à l'amiable ou conduire à la suppression du texte après l'accord des responsables de la revue.

Article 4

La reproduction (même partielle) des textes sur un autre support est interdite sans l'autorisation écrite préalable de la revue et/ou de l'éditeur/éditrice du numéro

Article 5

L'auteur s'engage à respecter les lois françaises sur le respect à la personne humaine et sa dignité. L'auteur s'engage à respecter les minorités sexuelles et ethniques dans ses écrits et productions artistiques.

Article 6

L'auteur doit accepter de ne pas porter atteinte à la personne (sa dignité, sa représentation). Le Pan poétique des muses réserve le droit de censurer partiellement ou de refuser entièrement tout texte ne respectant pas les lois françaises.

Article 7

L'auteur publié s'engage à ne pas critiquer Le Pan poétique des muses durant 2 ans après la publication de son texte. La revue peut réclamer la somme de 20 000 € des auteurs ne respectant pas cette clause déontologique. Les satires et les formes de diffamations sont aussi rejetées.

Article 8

L'auteur s'engage à se conformer à la ligne éditoriale de la revue exposée en ligne, aux consignes de présentation de son texte et les nouveaux articles ajoutés à cette charte. La revue exige de ses auteurs de collaborer dans le respect et la politesse.

Article 9

Le Pan poétique des muses s'engage à respecter les données personnelles des auteurs et leur liberté d'expression. Ils peuvent demander la modification de leurs données et la correction de leurs textes même après leur parution. L'équipe n'est pas tenue responsable des pannes informatiques et d'autres catastrophes naturelles provoquant une perte de leurs textes ou de leurs données personnelles. La revue respecte la vie privée des auteurs, des membres de son équipe et des lectorats.

Article 10

L'auteur demeure responsable de ses publications et la revue ne peut faire l'objet des poursuites juridiques à sa place. Le Pan poétique des muses et son hébergeur traitent vos réclamations et signalements de contenus illicites ou des abus...

Fait le 16 septembre 2010
L'équipe de la revue